



## **Projet - La transparence algorithme**

**Promotions Masters 1 et 2 - Droit, Gouvernance & Digital  
Université Catholique de Lille**

**Lundi 31 Mars 2025**



## **Marie, 23 ans, est néo-étudiante à l'Université Catholique de Lille.**



Marie se rend chez son grand-père Michel, habitant non loin de Lille.



Marie a besoin d'un abonnement pour prendre les transports en commun.



Tous deux décident de se rendre au guichet de la MEL afin d'en connaître davantage sur les abonnements de transports disponibles.

## Marie, 23 ans, est néo-étudiante à l'Université Catholique de Lille.



L'employé au guichet donne à Marie et à Michel un QR code. Ce dernier renvoie à un jeu lui expliquant le fonctionnement de l'algorithme d'Ilévia.

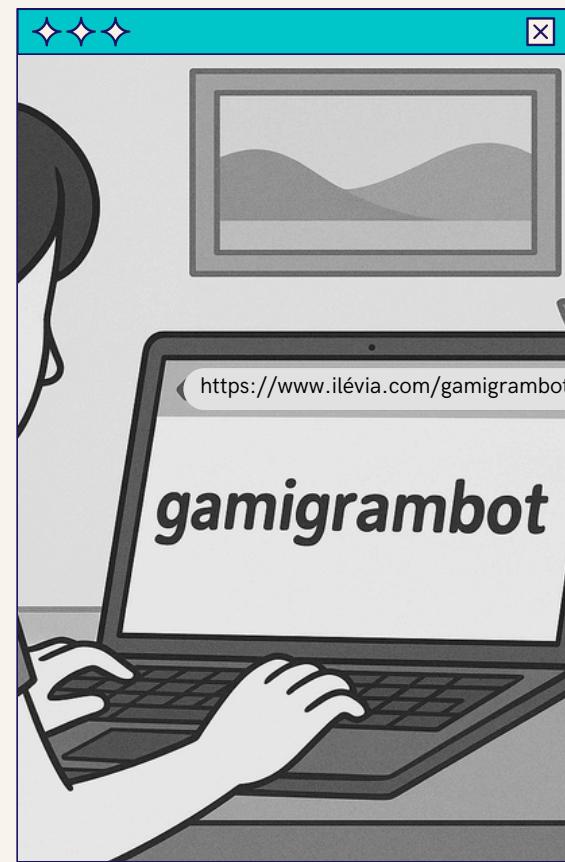


L'employé au guichet leur explique que des réunions de quartier existent aussi et ont lieu une fois par mois.

**Marie, 23 ans, est néo-étudiante à  
l'Université Catholique de Lille.**



Marie rentre chez elle. Elle se connecte sur le site internet d'Illévia afin de se créer un compte.



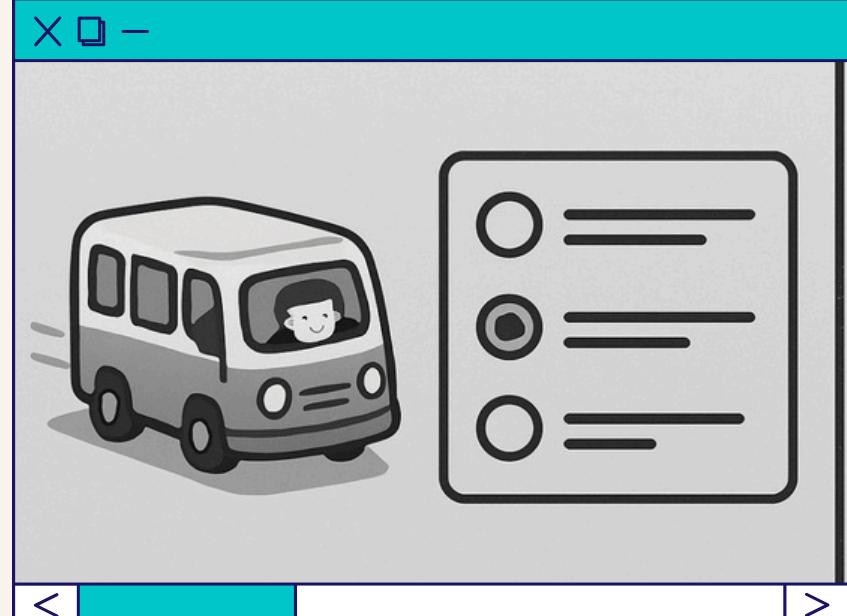
Marie se demande quel abonnement pourrait correspondre à sa situation. Elle consulte alors le lien intitulé "algorithme de tarification".

# Fonctionnement de Gamigrambot

## Le jeu permettant de comprendre l'algorithme de tarification



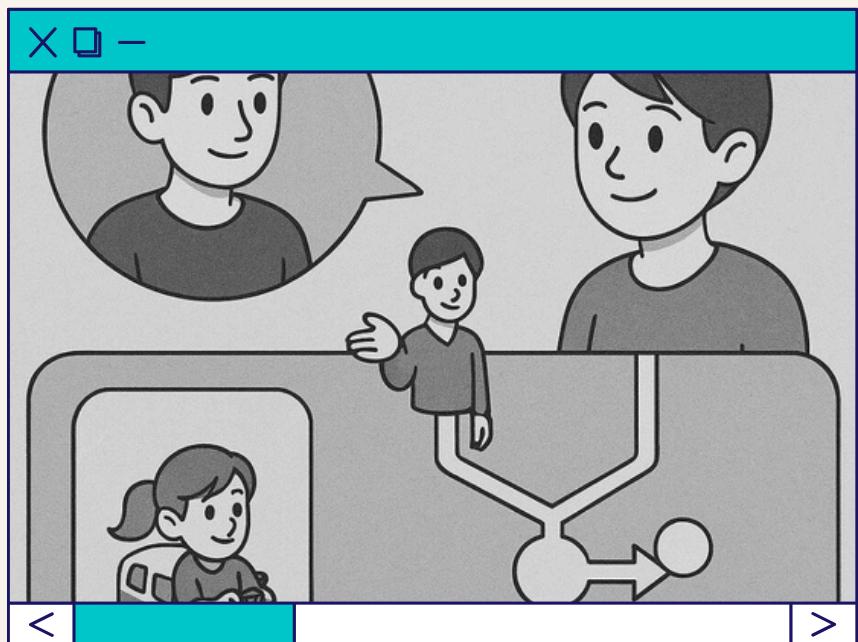
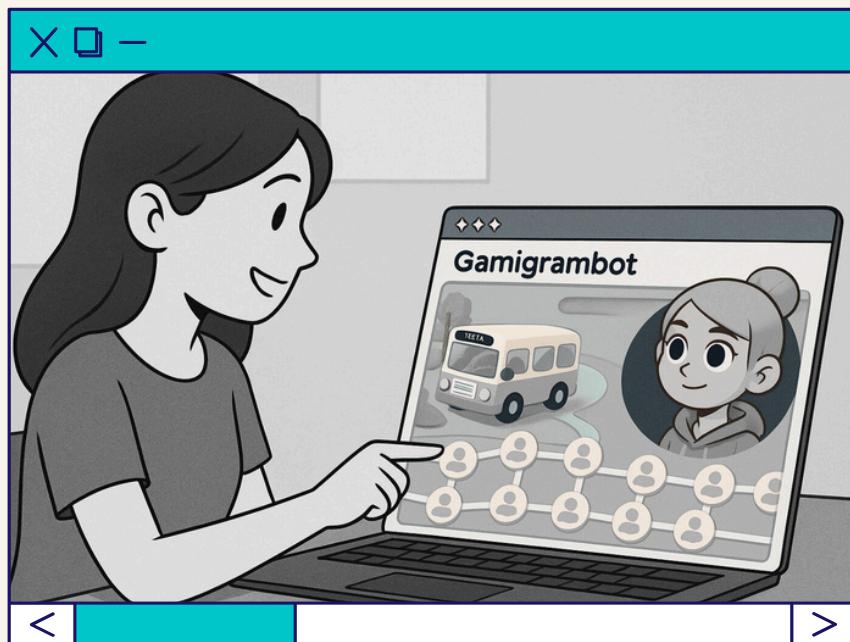
Un personnage apparaît et lui explique que le fait de répondre à ces questions permet de calculer sa tarification.



Ce personnage lui pose plusieurs questions :  
> son nom, son prénom, son âge  
> son coefficient familial  
> les zones qu'elle compte emprunter (MEL intra ou extramuros)

À chaque fois que Marie valide une réponse, un petit bus se monte à chaque étape.  
D'abord les roues apparaissent, ensuite la carrosserie, et enfin le conducteur du bus se met au volant.

## Fonctionnement de Gamigrambot



Par la suite, une autre page s'ouvre.

Un jeu de plateau apparaît avec une barre de progression en bas.

La première étape du logigramme correspond au quotient familial.  
en fonction de la réponse de Marie à cette question, le petit personnage lui propose 2 trajectoires différentes.

## Fonctionnement de Gamigrambot



Si Marie ne bénéficie pas d'un quotient familial, le bus va directement jusqu'à la fin du plateau de jeu.  
Le petit bonhomme lui propose alors une tarification régulière.



Si Marie bénéficie d'un quotient familial, le bus avance vers la seconde étape lui proposant une tarification adaptée à sa situation.

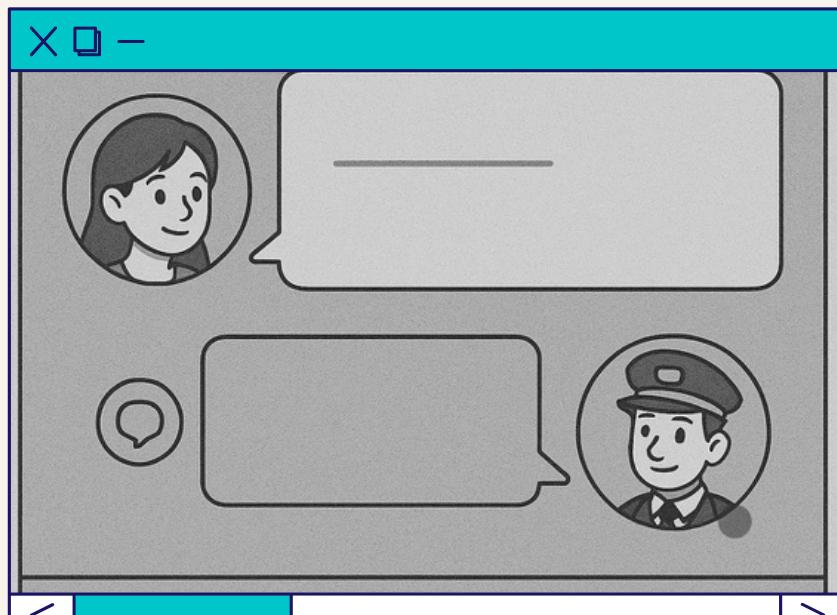
## Fonctionnement de Gamigrambot



La seconde étape lui permet de comprendre pourquoi on lui a demandé son âge et son coefficient familial.



La troisième étape explique à Marie la raison pour laquelle ses déplacements lui ont été demandés.  
Le petit bonhomme lui explique que le tarif diffère selon le lieu de fréquentation des transports publics.



**NOTA BENE :** Pour chaque étape une petite icône "bulle de discussion" est intégrée dans la fenêtre où se trouvent les explications.



C'est la fin du parcours. Marie a terminé le jeu et obtient le lien pour mettre dans son panier l'abonnement tarifaire adéquat à sa situation personnelle.  
À présent, elle sait comment fonctionne l'algorithme !



Marie effectue sa demande d'inscription très facilement. Elle reçoit un mail lui confirmant sa demande d'inscription.

# Charte des droits de l'utilisateur sur la tarification des transports publics

X □ -

## Préambule



Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) garantit aux utilisateurs des droits fondamentaux concernant leurs données personnelles.

< >

X □ -

## Article 1 : Droit d'Accès



Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles collectées et traitées par les algorithmes publics de tarification des transports.

< >

X □ -

## Article 2 : Droit de Rectification



Vous avez le droit de demander la rectification de vos données personnelles si elles sont inexactes ou incomplètes.

< >

X □ -



< >

X □ -

## Article 4 : Droit à l'Effacement



Vous avez le droit de demander l'effacement de vos données personnelles lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

< >

X □ -

## Article 5 : Droit à la Portabilité



Vous avez le droit de recevoir vos données personnelles dans un format structuré et de les transférer.

< >

# Charte des droits de l'utilisateur sur la tarification des transports publics

X □ -

## Article 6 : Droit à la Limitation du Traitement

Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles.



< >

X □ -

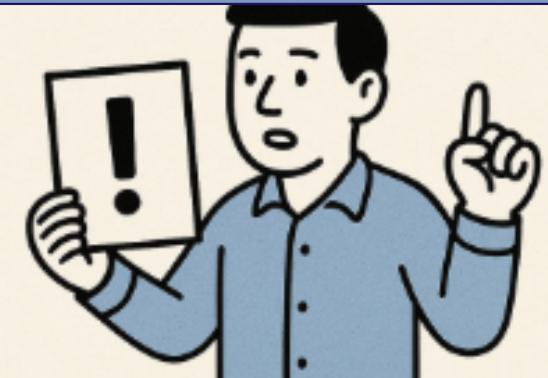
## Article 7 : Droit à l'Information

Vous avez le droit d'être informé de manière claire et concise sur la collecte et l'utilisation de vos données personnelles.



< >

X □ -



< >

X □ -

## Article 9 : Droit à la Protection par Conception et par Défaut

Les algorithmes publics doivent intégrer des mesures de protection des données dès leur conception et par défaut.

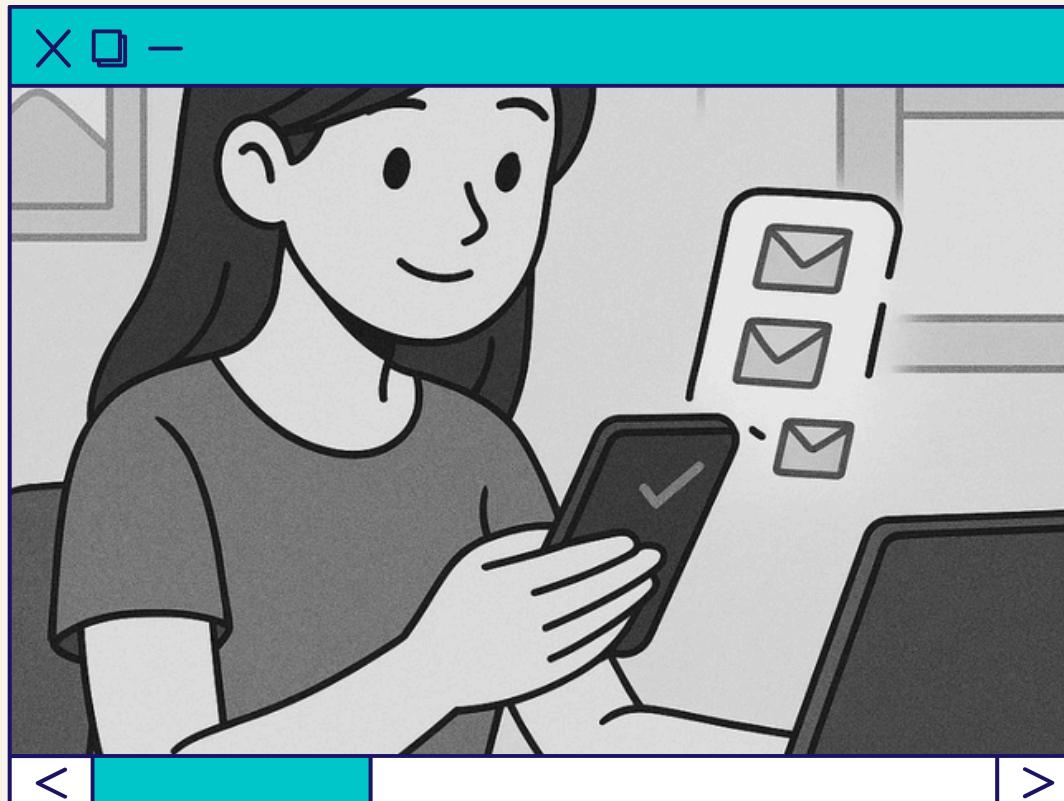


< >

X □ -

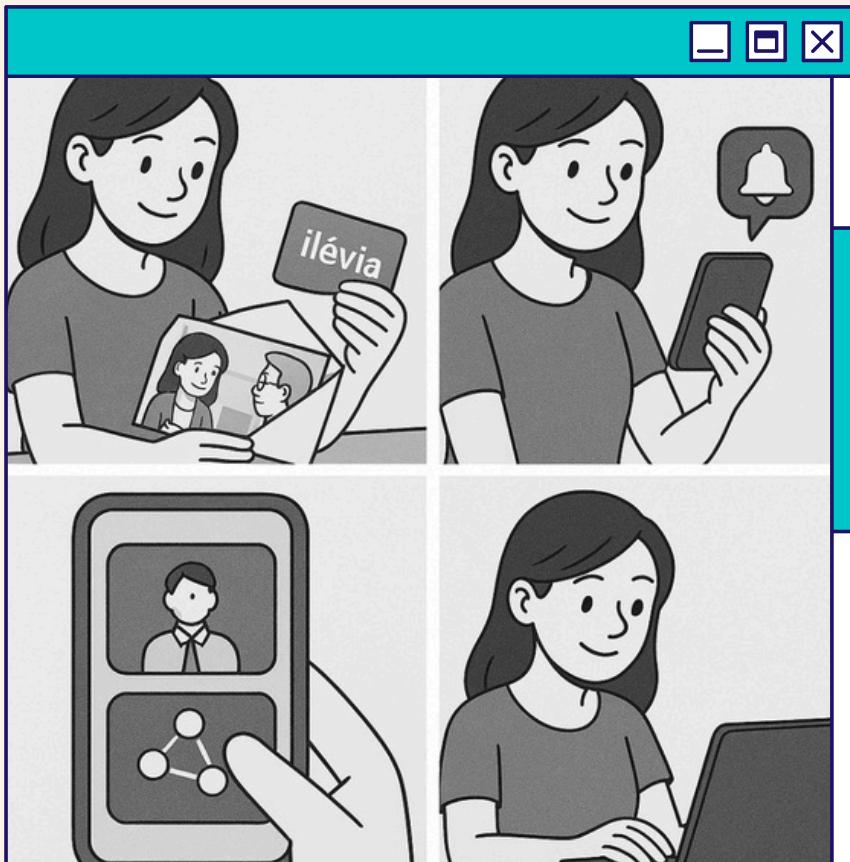


< >



Marie reçoit en continu des notifications sur son compte personnel concernant l'avancée du traitement de sa demande.

## Après la souscription à un abonnement - L'anticipation d'une éventuelle contestation



Marie reçoit par voie postale sa carte Ilevia. Dans l'enveloppe se trouve également une bande dessinée explicative de la procédure de contestation du tarif qui lui est accordé. Elle reçoit également une notification sur son compte.

## Michel, 70 ans, grand-père de Marie et habitant de la MEL.



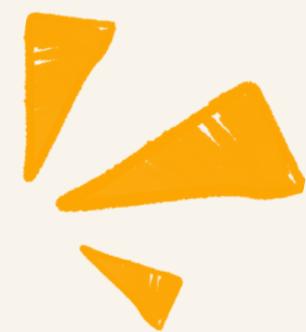
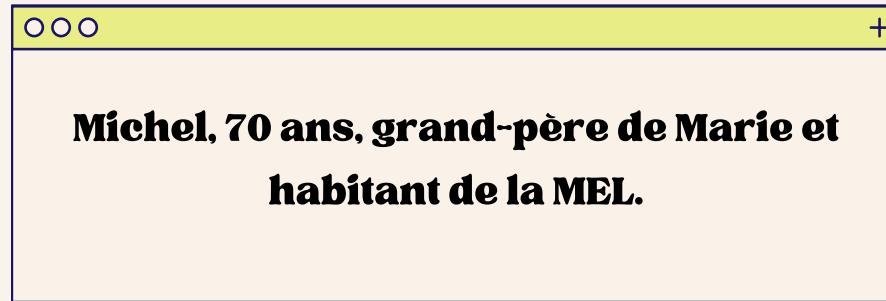
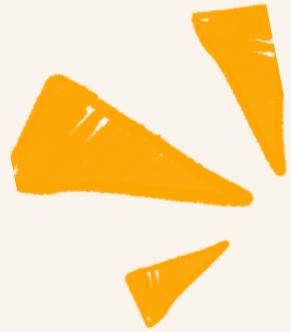
Il y a maintenant un mois que Michel recevait sa petite-fille Marie.



En accompagnant Marie, on lui avait indiqué l'existence de réunions citoyennes ayant lieu tous les mois.



Michel se rend à la Mairie pour assister à l'une de ces fameuses réunions. Marie l'y accompagne.



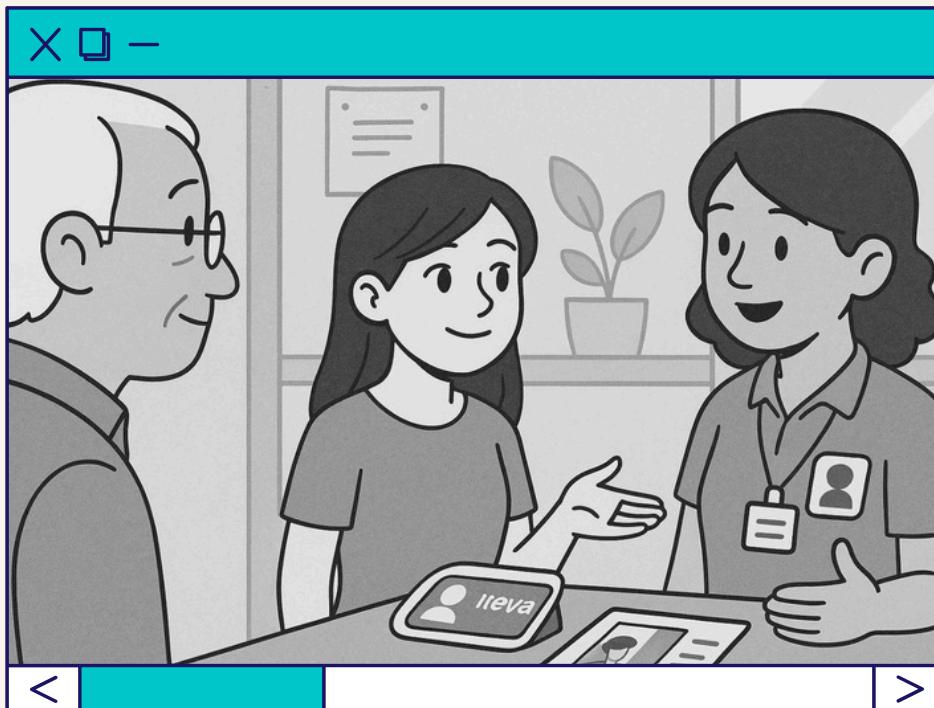
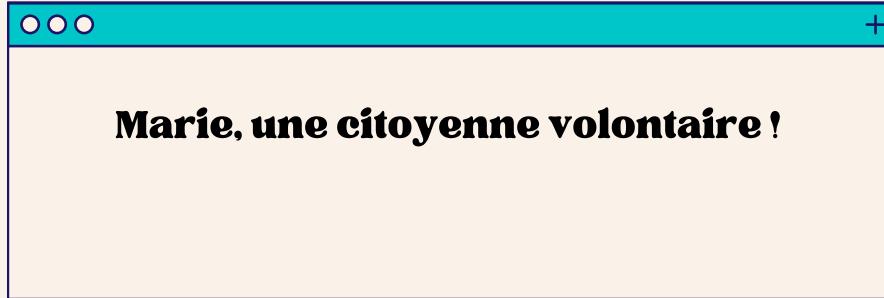
Les agents de la MEL présentent de manière générale le principe de la tarification et le rôle dans l'attribution des réductions.



A la fin de la réunion des ateliers ludiques sont mis en place, animés par des référents citoyens volontaires. Michel, curieux, y participe.



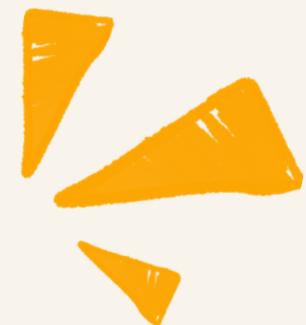
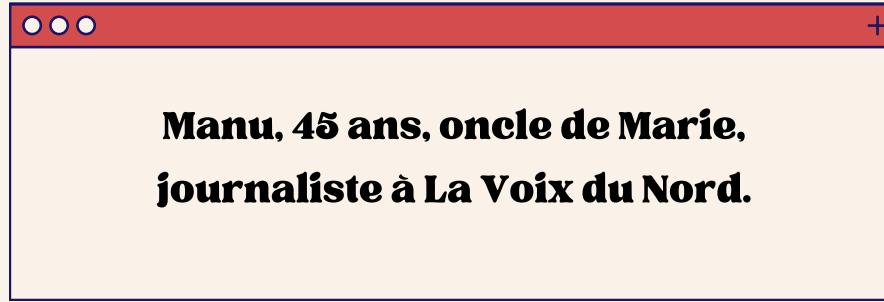
Michel comprend l'usage sous-jacent de ces informations et comprend pourquoi il doit souscrire à un abonnement senior.



Pendant que son grand-père prend son abonnement, Marie va voir les citoyens volontaires pour en savoir plus sur le poste.

Marie apprend que cette initiative est bien sur la base du bénévolat, que ce poste répond à un besoin et une envie des citoyens de s'intégrer dans la dynamique lilloise de participation citoyenne.

Marie veut devenir une actrice active de cette transformation.



Manu est journaliste à la Voix du Nord. Curieux, il souhaite écrire une tribune accablante sur l'usage de nos données par les algorithmes publics.



Il tombe sur le jeu vidéo et voit l'option "personnage neutre". Ce dernier s'appelle "Baudoin".

**Merci pour votre écoute.**

